



**Portant déviation de la
circulation et réglementant le
stationnement lors du SlowUp
du 07 Juin 2026**

La Maire de la Commune de Rorschwihr,

- Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L2213-1 à L2213-6 ;
Vu le Code de la route et notamment les articles R110-1, R110-2, R411-5, R411-8, R411-18 et R411-25 à R411-28 ;
Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière approuvée par l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992 ; livre I – partie 8 – signalisation temporaire ;
Vu l'arrêt de la Cour de Cassation du 29 janvier 1902 relatif à l'interdiction de circulation à proximité des fêtes et concerts

Considérant que pour permettre le déroulement du SlowUp de la route des Vins d'Alsace le **dimanche 07 Juin 2026 de 9h00 à 19h00**, il sera nécessaire :

- d'interdire la circulation et le stationnement sur la route des Vins (RD1Bis) – Ban de Rorschwihr.
- d'interdire la circulation aux véhicules motorisés, y compris aux riverains sur la piste cyclable.

ARRETE

Le dimanche 07 Juin 2026 de 9h00 à 19h00

Article 1 : Toute circulation de véhicules motorisés et tout stationnement seront interdits route des Vins, sur la piste cyclable (chemin rural dit « Alte Strasse »).
Tout stationnement sera interdit rue des Cigognes et rue des Fleurs.
La traversée de la route des Vins se fera au niveau de la rue des Fleurs et de la rue des Cigognes.

Article 2 : La signalisation sera effectuée conformément à l'instruction interministérielle sur la signalisation routière – Livre I – 8^{ème} partie – signalisation temporaire – du 06 novembre 1992, par les soins de la Commune et des Brigades Vertes.
L'Association « SlowUp Alsace de la Route des Vins », siège social, 15 Boulevard Leclerc 67600 SÉLESTAT prend en charge toutes les mesures de sécurité nécessaires pour l'organisation de la manifestation et contractera une assurance spécifique en responsabilité civile.

Article 3 : Copie du présent arrêté sera adressée à :

- ✚ L'agence territoriale routière,
- ✚ M. le Commandant de la Communauté de Brigades de Ribeauvillé-Kaysersberg
- ✚ M. le Policier Intercommunal
- ✚ Le syndicat Mixte des Brigades Vertes,
- ✚ M. le Chef de Corps du SIVU Sapeurs-Pompiers,
- ✚ La Préfecture
- ✚ Association « SlowUp de la Route des Vins »
- ✚ Mairie : affichage et dossier.

Fait à Rorschwihr, le 06 / 05 / 2026

Le Maire,

Hubert PFISTER



Accusé de réception en préfecture
068-216802850-20260511-202026-AR
Date de télétransmission : 11/05/2026
Date de réception préfecture : 11/05/2026